

CPTS 13007 NOTRE CHARTRE

**" AU BON PATIENT
LE BON SOIN ET RIEN QUE LE BON SOIN
PAR LE BON PROFESSIONNEL
AU BON MOMENT
DANS LA BONNE STRUCTURE
ET UN RESTE A CHARGE ACCEPTABLE POUR TOUS ! "**



**" POUR UNE MEILLEURE
QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL "**

SOMMAIRE

Introduction	p3
Vision	p4
Valeurs	p5
Principes Éthiques et Déontologiques	p6
Modes de Communication et de Collaboration	p7
Rôles et Responsabilités des Membres	p8
Projets et Actions	p9
Organes de Gouvernance	p10
Mot de la présidente	p11



INTRODUCTION

Cette charte est le résultat d'une démarche collective et participative, impliquant tous les acteurs de notre territoire. Elle sert de document de référence pour guider nos actions et nos prises de décisions au sein de notre communauté professionnelle territoriale de santé "CPTS 13007", en favorisant une meilleure coordination et une collaboration efficace afin d'améliorer la pertinence et la qualité des soins et des conditions de vie et de travail sur notre territoire, au bénéfice des usagers.



Crédibilité et confiance

Cette charte démontre notre engagement envers des pratiques éthiques, une gouvernance transparente et une volonté de contribuer à l'amélioration du système de santé.

Objectifs et vision

Rassembler les membres autour d'un objectif commun, favoriser une meilleure coordination et une collaboration harmonieuse entre les professionnels de notre territoire et ainsi créer des liens solides et une collaboration durable.

Valeurs fondamentales

Cadre solide sur lequel repose l'action collective de la CPTS 13007 pour améliorer les soins et la qualité de vie et des conditions de travail sur notre territoire pour le bénéfice de tous.



NOTRE VISION



La CPTS 13007 aspire à un territoire où la santé et la satisfaction de tous sont au cœur des préoccupations de chacun, où chaque usager a accès à des soins de qualité, coordonnés et centrés sur ses besoins spécifiques.

La vision de la CPTS 13007 est de créer un environnement de santé favorable, dans lequel les professionnels de santé, les établissements de soins, les associations de patients et les acteurs locaux collaborent étroitement pour offrir des services complets et accessibles à tous.

Elle ambitionne de devenir un acteur incontournable du territoire, reconnu pour son engagement en faveur de la santé publique, de la prévention et de l'innovation en santé.

Elle souhaite être un modèle d'excellence en matière de coordination des soins et de prise en charge globale des patients, en plaçant l'humain au cœur de ses actions.

La vision de la CPTS 13007 est celle d'un territoire où la solidarité, la collaboration et la responsabilité sociale sont des valeurs partagées, contribuant ainsi à l'amélioration continue de la qualité de vie et de la santé de chaque individu, quelque soit son âge, son parcours de vie ou son état de santé.



NOS VALEURS



RESPECT RÉCIPROQUE

Reconnaissance de la diversité des compétences et des expertises,
Écoute et compréhension des besoins de tous

SOLIDARITÉ

Pour offrir des services de santé cohérents et de qualité à tous les habitants du territoire de la CPTS 13007

"SOIT QUI TU VEUX PARAÎTRE"

SOCRATE

ENGAGEMENT PROMOTION DE LA SANTE SATISFACTION DES USAGERS

Prévenir les maladies et améliorer la qualité de vie et les conditions de travail

COLLABORATION
Interprofessionnalité
échanges encouragés
partage d'expertise
coordination

EXCELLENCE
Dans le service rendu aux usagers
engagement dans une démarche d'amélioration continue



PRINCIPES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES



**CONFIDENTIALITÉ ET
RESPECT DE LA VIE PRIVÉE**
Engagée au respect des informations
conformément aux lois
et règlements en vigueur

INTÉGRITÉ ET ÉQUITÉ
Engagée dans toutes nos
interactions professionnelles à
éviter tout conflit d'intérêts et à
prendre des décisions basées sur
des critères objectifs
et transparents

**"LE RESPECT DES PRINCIPES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES
EST LA CLÉ D'UNE CONDUITE PROFESSIONNELLE IRRÉPROCHABLE
ET DE LA CONFIANCE QUE L'ON INSPIRE AUX AUTRES"**

GANDHI

ACCÈS ÉQUITABLE AUX SOINS
Engagée à réduire les inégalités
sociales et à être garant de
services de qualité sans
discrimination

RESPECT DES RBPP
Engagée à garantir aux patients
des prise en charge et des soins
de qualité, sécurisés et
pertinents

RESPONSABILITÉ SOCIALE
Engagée à contribuer au
développement durable et à la
promotion de la santé
environnementale



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES



ENGAGEMENT DANS LES OBJECTIFS DE LA COMMUNAUTÉ
Chaque membre adhère pleinement aux objectifs et s'engage à contribuer activement à leur réalisation.



PARTICIPATION ACTIVE
Les membres participent aux réunions et événements organisés par la CPTS. Ils partagent leurs expertises et font des propositions pour les actions à entreprendre.



" RIEN N'EST PERMANENT. SAUF LE CHANGEMENT "

HÉRACLITE

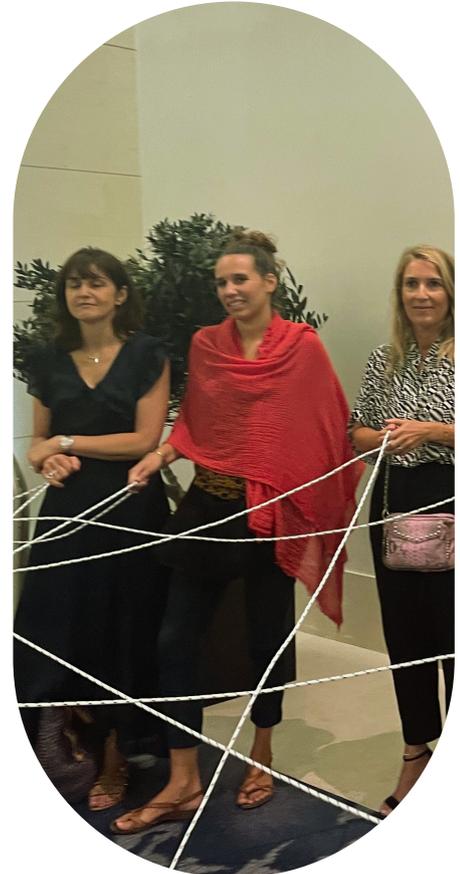
RESPECT DES VALEURS ET DES PRINCIPES
Les membres adhèrent aux valeurs fondamentales et aux principes éthiques de la CPTS 13007, en veillant à respecter les RBPP et à agir avec intégrité et équité.

CONTRIBUTION AUX ACTIONS
Chaque membre participe activement aux projets et aux actions de la CPTS en fonction de ses domaines de compétences et de ses intérêts. Il s'implique dans la mise en œuvre et le suivi des initiatives entreprises.

COLLABORATION ET COOPÉRATION
Les membres collaborent de manière étroite en partageant des informations pertinentes, en favorisant l'échange des RBPP et en coordonnant leurs actions.

**CHAQUE MEMBRE CONTRIBUERA À SA MANIÈRE
AU BON FONCTIONNEMENT DE LA CPTS ET À LA CONCRÉTISATION DE SA**

MODES DE COMMUNICATION ET DE COLLABORATION



RÉUNIONS RÉGULIÈRES
Des réunions sont organisées pour les membres, les Equipes projets et l'Equipe de coordination afin de discuter des avancées, projets en cours et décisions importantes

PLATFORME DE COMMUNICATION
Permet aux membres de partager des informations, des documents et des actualités concernant les activités de la CPTS

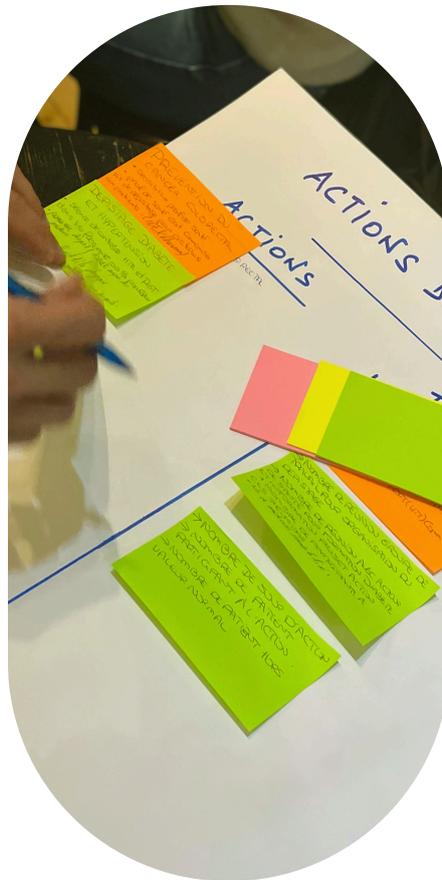
**"HÉRITER
C'EST RECEVOIR. COMMUNIQUER. C'EST DONNER."
ANDRÉ MALRAUX**

PARTENARIATS
La CPTS
Cherche à établir des partenariats solides avec d'autres acteurs de la santé, des collectivités territoriales, des institutions publiques, des associations et des organismes sociaux pour renforcer l'impact de ses actions

ESPACE COLLABORATIF
Aménagé pour favoriser les échanges entre les membres, faciliter la coordination des actions et la résolution de problèmes

**AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT DE LA CPTS
AFIN DE FACILITER CES ÉCHANGES**

PROJETS ET ACTIONS



AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS
Accès à un medecin traitant
accès aux soins non programmés

AMÉLIORER LES PARCOURS DE SOINS
Personnes âgées, patient insuffisant cardiaque

AMÉLIORER LA PRÉVENTION
Dépistage cancer colo-rectal et du cancer utérin

**"LE SUCCÈS N'EST PAS LA CLÉ DU BONHEUR.
LE BONHEUR EST LA CLÉ DU SUCCÈS.
SI VOUS AIMEZ CE QUE VOUS FAITES,**

VOUS RÉUSSIREZ."
ALBERT SCHWEITZER

ANTICIPER LA GESTION DES SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES
Réalisation d'un plan de gestion TERRITORIAL

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
Favoriser le developpement de l'offre de soins sur notre territoire

AMÉLIORER LA PERTINENCE ET LA QUALITÉ DES SOINS
Démarche d'amélioration et amélioration des pratiques selon RBPP

EN LIEN AVEC SES OBJECTIFS ET SA VISION. EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES MEMBRES ET QUI S'INSCRIVENT DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

ORGANES DE GOUVERNANCE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
constituée de l'ensemble
des membres de la CPTS
Principal organe
décisionnel



**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**
Constitué de membres élus
assure la gestion quotidienne
Met en oeuvre les décisions
participe aux actions



**"LA DÉMOCRATIE DOIT ÊTRE CONSTRUITE PAR TOUS. POUR TOUS.
SUR LE RESPECT DES VALEURS ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES**

ALBERT SCHWEITZER

**COORDINATEURS
ET CHARGÉS DE PROJET**
Gèrent, coordonnent, suivent.
évaluent Améliorent
la mise en oeuvre
du projet de santé

**MODALITÉS
DE PRISE DE DÉCISION**
Participatives et consensuelles
avec une attention particulière
à l'intérêt général, à la réalisation
des objectifs et aux RBPP
L'expression et la contribution
de chacun compte !

ÉQUIPES PROJETS
Gèrent. Suivent.
Évaluent. Améliorent
la mise en oeuvre
du Projet de Santé



**GOUVERNANCE TRANSPARENTE ET OUVERTE
QUI FAVORISE L'IMPLICATION ACTIVE
DE TOUS LES MEMBRES DANS LA PRISE DE DÉCISION.
RENFORÇANT AINSI LA LÉGITIMITÉ ET LA PERTINENCE DES ACTIONS ENTREPRISES**

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Au cœur de notre mission visant à promouvoir la pertinence, la qualité des soins et l'excellence professionnelle, une priorité essentielle s'est dégagée : accompagner nos professionnels de santé dans leur démarche de certification périodique obligatoire. Cette initiative revêt une importance capitale pour garantir la compétence et l'expertise de nos membres, tout en assurant des prestations de soins de haute qualité aux usagers de notre territoire et en veillant à notre propre bien-être professionnel.

En tant que président de la CPTS 13007, je tiens à vous assurer de notre engagement actif et volontaire pour soutenir chacun d'entre vous dans cette démarche de certification périodique. Dans cette optique, nous déploierons des initiatives d'information, de sensibilisation, d'accompagnement et de reconnaissance pour faciliter ce processus essentiel pour nos professions.

Je tiens à souligner que votre dévouement et votre implication constituent les piliers de notre succès collectif.

Ensemble, nous persévérerons dans nos efforts au service de notre communauté, et nous continuerons à améliorer sans relâche nos pratiques professionnelles dans l'intérêt tous!

Avec mes salutations les plus distinguées,

N'ATTENDEZ PAS ! REJOIGNEZ-NOUS





CPTS-7

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ

13007 MARSEILLE